



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**Séance extraordinaire du  
mercredi 22 avril 2020, à 16 h 15**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Législation**

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Lecture de l'avis de convocation et du rapport de signification
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour
- 1.4. Adoption du règlement 785-2020, afin d'abroger l'article 10 du règlement 777-2020 (pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'exigibilité de compensations pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2020)
- 1.5. Avis de motion – Règlement 786-2020, sur la modification des districts électoraux
- 1.6. Dépôt du projet de règlement 786-2020, sur la modification des districts électoraux
- 1.7. Période de question

**2. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 2.1. Demande de permis de lotissement – Succession de madame Gisèle Gariépy – zonage agricole

**3. Voirie**

- 3.1. Tonte de gazon 2020 ou 2020 – 2021 – Octroi du contrat
- 3.2. Réfection d'une section du 5<sup>e</sup> Rang (entre la rue du Ciné-Parc et le 161, 5<sup>e</sup> Rang) – Acceptation du devis et plan

**Prochaine séance ordinaire du conseil le  
lundi 4 mai 2020, à 19 h 30**